

BOURGOIN-JALLIEU, L'ISLE D'ABEAU et VAULX-MILIEU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**concernant les travaux de renaturation / restauration hydromorphologique de la Bourbre entre
Bourgoin-Jallieu et Villefontaine par l'EPAGE de la Bourbre
et la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère**

Par arrêté préfectoral n° 38-2021-151-DDTSE01 du 31 mai 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du lundi 28 juin 2021 au mercredi 28 juillet 2021 – 17h00.

Au terme de cette enquête et des procédures, le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre les décisions :
- portant autorisation environnementale ou refus d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, du défrichement en application du code forestier, de la dérogation au titre du 4° de l'article L 411-2 du code de l'environnement et déclarant le projet d'intérêt général.
- relative à la déclaration d'utilité publique emportant la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Bourgoin-Jallieu, de l'Isle d'Abeau et de Vaulx-Milieu et d'adopter un arrêté de cessibilité pour les parcelles nécessaires au projet ;

Ont été désignés commissaires enquêteurs sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête MM. Raymond ULLMANN (président de la commission) ingénieur INPG retraité, Jean-Jacques DELORY (membre) administrateur territorial retraité et Yves MARCELLIN (membre) ingénieur INPG retraité.

Le président de la commission d'enquête ou l'un de ses membres seront présents, en mairies pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

- En mairie de Bourgoin-Jallieu (services techniques), le lundi 28 juin 2021 de 14h00 à 17h00
- En mairie de Vaulx-Milieu, le mardi 29 juin 2021 de 09h00 à 12h00
- En mairie de L'Isle d'Abeau, le samedi 03 juillet 2021 de 09h30 à 12h30
- En mairie de Vaulx-Milieu, le mercredi 07 juillet 2021 de 15h00 à 18h00
- En mairie de Bourgoin-Jallieu (services techniques), le jeudi 08 juillet 2021 de 09h00 à 12h00
- En mairie de L'Isle d'Abeau, le lundi 19 juillet 2021 de 14h30 à 17h30
- En mairie de Vaulx-Milieu, le samedi 24 juillet 2021 de 09h00 à 12h00
- En mairie de L'Isle d'Abeau, le mardi 27 juillet 2021 de 09h00 à 12h00
- En mairie de Bourgoin-Jallieu (services techniques), le mercredi 28 juillet 2021 de 14h00 à 17h00

Ces permanences se déroulent dans le respect des mesures sanitaires mises en place par les mairies.

Pendant toute la durée de l'enquête publique et afin que chacun puisse en prendre connaissance, est consultable en mairies de Bourgoin-Jallieu à l'adresse des **services techniques 16, rue Édouard Marion**, en mairies de L'Isle d'Abeau et Vaulx-Milieu, aux jours et heures d'ouverture au public, le dossier d'enquête composé de :

- l'ensemble des pièces du dossier de l'enquête en version papier
- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

Sont notamment joints au dossier d'enquête et consultables dans les mêmes conditions :

- l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE de la Bourbre
- l'avis du conseil national de la protection de la nature

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://epagebourbre.fr/fr/rb/1223263/enquetes-publiques-15> et sur rendez-vous, à la direction départementale des territoires - service environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies précitées,
- reçues par le président de la commission d'enquête ou un des membres, sous forme écrite ou orale lors des permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier au président de la commission d'enquête ou un des membres à la mairie de Bourgoin-Jallieu, services techniques - CS 62010 - 38307 Bourgoin-Jallieu cedex, siège de l'enquête, en mentionnant « Enquête publique renaturation / restauration hydromorphologique de la Bourbre - à l'attention du président de la commission d'enquête ».
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-se-observations-ep-g7@isere.gouv.fr jusqu'au mercredi 28 juillet 2021- 17h00.

Toutes les observations sont accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2021>

Toute personne peut s'adresser aux responsables du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées :
EPAGE de la Bourbre - 244 montée du Village - 38110 Saint Victor de Cessieu - Tel. 04 74 83 34 55 - contact@epagebourbre.fr - à l'attention de M. François BATAILLE.

Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions au titre de chacune des procédures, de la commission d'enquête seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairies de Bourgoin-Jallieu (services techniques), L'Isle d'Abeau et Vaulx-Milieu, et sur le site internet des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr .